

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du mardi 18 décembre 2018

1 – POINTS SOUMIS AU VOTE

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 novembre 2018
2. Affaires financières :
 - Budget initial 2019
 - Demande de remise gracieuse
3. Ressources humaines :
 - Approbation de la campagne des emplois 2019
 - RIFSEEP corps des Infirmiers
4. Formation : Approbation des capacités d'accueil de l'établissement en Licence et en Master
5. Approbation de la demande de subvention de l'amicale des personnels de l'UCP
6. Approbation de la modification des statuts de la fondation des sciences du patrimoine

2 – RELEVÉ DE DÉCISIONS

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 20 novembre 2018

Le conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance du 20 novembre 2018 est approuvé à la majorité des membres présentes et représentés (19 pour – 0 contre – 2 abstentions).

2. Approbation du budget initial 2019

Le conseil d'administration approuve le budget initial à la majorité des membres présents et représentés (20 pour – 2 contre – 0 abstention).

3. Approbation d'une demande de remise gracieuse relative à un trop-perçu su salaire

Le conseil d'administration rejette la demande de remise gracieuse de la somme de 4201,28 € trop-perçue par [REDACTED] à la majorité des membres présents et représentés (1 pour- 21 contre- 0 abstention).

4. Approbation de la campagne des emplois 2019

Le conseil d'administration approuve à la majorité des membres présents et représentés la publication de 62 postes dans le cadre de la campagne des emplois 2019 (20 pour – 2 contre – 0 abstention).

5. Approbation des capacités d'accueils en premier et deuxième cycle

Le conseil d'administration approuve à la majorité des membres présents et représentés les capacités d'accueils de l'établissement en premier et deuxième cycle pour l'année universitaire 2019-2020 (18 pour – 1 contre – 2 abstention).

6. Approbation de la demande de subvention de l'amicale des personnels

Le conseil d'administration approuve à la majorité des membres présents et représentés l'attribution d'une subvention de 78 000 € à l'amicale des personnels de l'UCP (16 pour – 3 contre – 1 abstention).

5. Approbation de la modification des statuts de la Fondation des Sciences du Patrimoine

Le conseil d'administration approuve à la majorité des membres présents et représentés la modification des statuts de la Fondation des Sciences du Patrimoine portant sur la prorogation du programme d'action pluriannuel et le montant de la contribution annuelle de l'UCP de 300 000 euros pour une durée de 5 ans (16 pour – 3 contre – 1 abstention).